



Ville de Lausanne

Municipalité

A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1001 Lausanne

Lausanne, le 12 décembre 2024

Résolution du 10 mai 2022 adoptée par le Conseil communal suite à la réponse à l'interpellation urgente de Mme Sevgi Koyuncu et consorts « Ouvrons les yeux sur la guerre que mène la Turquie contre les Kurdes »

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Lors de sa séance du 10 mai 2022, dans le cadre du traitement de la réponse à l'interpellation urgente de Mme Sevgi Koyuncu et consorts « Ouvrons les yeux sur la guerre que mène la Turquie contre les Kurdes », le Conseil communal a adopté la résolution suivante de l'interpellatrice :

Rappel de la résolution

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité exprime officiellement sa solidarité avec le peuple kurde en particulier sur les territoires du Kurdistan irakien et du Kurdistan syrien, veille à éviter que les commémorations du 100ème anniversaire du Traité de Lausanne ne soient instrumentalisées par le pouvoir turc et qu'elles permettent de mettre en lumière la réalité vécue par le peuple kurde ».

Réponse de la Municipalité

La Municipalité rappelle que la Ville de Lausanne est une terre d'accueil pour une grande partie de la diaspora kurde et qu'elle participe à son intégration, comme elle l'est pour de nombreuses autres diasporas et notamment celles des communautés impactées par le Traité de Lausanne que sont les communautés arménienne, grecque et turque.

Dans le cadre des commémorations du Traité de Lausanne qui se sont tenues d'avril à octobre 2023, la Ville a soutenu une double démarche :

1) La Municipalité a privilégié une perspective historique liant l'histoire locale à l'histoire du monde, pour faire connaître à sa population un pan méconnu de son histoire et permettre aux communautés de s'exprimer, tout en garantissant la liberté d'expression.

2) La Municipalité a offert une plateforme d'expression à toutes les communautés impactées par le Traité, auxquelles elle a apporté un soutien équitable pour répondre aux nombreuses demandes.

A ces deux axes d'action s'ajoute la démarche des institutions culturelles, notamment le Musée Historique Lausanne avec l'exposition « Frontières » ainsi que des conférences, et le Théâtre de Vidy qui présentait des performances artistiques engagées.

Lors de ces commémorations, la Ville de Lausanne a elle-même organisé une série de conférences et de tables rondes ainsi que des visites guidées portant sur Lausanne au temps du Traité. Elle a soutenu financièrement la participation des associations et a ouvert des espaces d'expression et de dialogue pour toutes les communautés représentant les populations impactées par le Traité. Les associations kurdes ont pris une part importante dans le programme et ont proposé les événements suivants :

- *Célébrations de Newroz et Réception de Newroz*. 17 et 22 mars, Place de la Riponne et Salle des Fêtes du Casino de Montbenon, Centre culturel du Kurdistan ;
- Tables rondes, 14 et 21 avril, 5 et 26 mai, Aula du Palais de Rumine, Centre culturel du Kurdistan ;
- Exposition *2+2=Krdstn : les choses racontées par nous !*, du 24 avril au 21 mai, Forum de l'Hôtel de Ville, Centre culturel du Kurdistan ;
- Conférence internationale *Centenaire du Traité de Lausanne*. 27 et 28 mai, Hôtel Royal Savoy, Centre de la diaspora kurde en Suisse ;
- Colloque international *De Lausanne 1923 à Lausanne 2023*, Samedi 10 juin 2023, Salle du Conseil Communal, AFKIV ;
- Journée littéraire *Littérature d'exil : Rencontre avec trois auteurs kurde, arménien et grec*, Samedi 7 octobre, Bibliothèque municipale Chauderon, AFKIV.

Des experts internationaux, tels que le Pr Hans-Lukas Kieser, le Dr Hamit Bozarslan, et d'autres spécialistes de la Turquie et de la question kurde ont présenté les aspects historiques et géopolitiques passés et actuels du Traité.

Des manifestations ont également eu lieu en dehors du programme officiel des commémorations, dont un Congrès de Beaulieu organisé par la communauté kurde, ainsi qu'une manifestation la veille de la date anniversaire de la signature du Traité. Un événement privé a été organisé par la communauté turque au Beau-Rivage Palace le jour anniversaire de la signature du Traité.

Alors que les commémorations à Lausanne sont terminées, la Municipalité répond que le pouvoir turc n'a pas instrumentalisé le programme et les événements qui se sont tenus à Lausanne. La communauté turque a participé aux commémorations à travers l'Association Suisse-Turquie :

- Conférence *Regard sur la période de 1918 à 1922 à travers la personnalité de Mustafa Kemal. De l'Empire ottoman vaincu à la Turquie vainqueur*, donnée par Frédéric Hitzel (EHESS – CETOBac) et modérée par Zeynep Ersan (Le Temps/Association Suisse-Turquie) ;
- Conférence *Ismet Pacha, négociateur hors pair du Traité de Paix*. Jeudi 5 octobre, Salon du Casino de Montbenon.

De plus, la Municipalité de Şişli a présenté une exposition *Un siècle de paix* au Forum de l'Hôtel de Ville en 26 septembre au 22 octobre 2023.

Le contenu de ces événements comme tous les autres organisés par les communautés n'engagent que les organisateurs.

La Municipalité a choisi de faire de cet événement un moment de commémorations et non de célébrations. En tant que ville, Lausanne fut le lieu d'accueil des pourparlers qui ont abouti au Traité et non un acteur des négociations qui relèvent de la compétence des Etats souverains. La Municipalité a donc privilégié la perspective historique et l'ouverture à la population.

Par ailleurs, consciente de la situation conflictuelle dans la région anatolienne et dans les pays de la région, la Ville de Lausanne a accordé un soutien ponctuel aux populations kurdes dans le cadre de solidarité internationale. En 2020, elle a octroyé un soutien financier de CHF 30'000.- au Croissant Rouge du Kurdistan Suisse pour participer à la construction d'un hôpital destiné à l'hospitalisation et à la rééducation des personnes amputées, à Qamislo dans le Kurdistan syrien. En 2023, en réaction au séisme qui a touché la Turquie et la Syrie, la Ville de Lausanne a octroyé une aide d'urgence à destination des populations impactées dans les zones touchées par le sinistre. Pour assurer un soutien de part et d'autre de la frontière, la Ville de Lausanne a soutenu une association travaillant en Syrie et une association travaillant en Turquie. Le Croissant rouge du Kurdistan suisse a reçu un montant de CHF 30'000.- d'aide d'urgence pour aider les populations touchées par le séisme en Turquie et au Kurdistan et l'association Médair un montant de CHF 50'000.- pour intervenir en Turquie et en Syrie, dans les zones touchées par la catastrophe.

En vous priant de bien vouloir prendre acte de la présente communication, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter